

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des Ministres s'est tenu le mercredi 29 juillet 2026, au Palais de la République, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, Président de la République.

AU TITRE DE LA COMMUNICATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Le Chef de l'Etat a présenté une communication axée sur les points suivants :

Célébration de la 132^e édition du Magal de Touba

Rappelant que la 132^e édition du Magal de Touba sera célébrée le dimanche 02 août 2026, le Président de la République indique au Gouvernement l'impératif de prendre toutes les dispositions logistiques et sécuritaires requises pour un bon déroulement de la manifestation, avec une attention particulière à accorder à la sécurité et à la circulation routières. Il souligne que cet événement religieux exceptionnel a été inscrit, depuis 2025, sur la liste nationale du patrimoine culturel à sauvegarder et à mettre en valeur.

Il annonce qu'en prélude au Magal, il a effectué, les 26 et 27 juillet 2026, un séjour à Touba, au cours duquel il a rendu une visite de courtoisie à Serigne Mountakha Bassirou MBACKE, Khalife général des Mourides, pour réitérer l'accompagnement et l'engagement de l'Etat pour le développement de Touba, particulièrement au niveau des secteurs prioritaires comme l'hydraulique et l'Assainissement. A cet effet, il demande au Premier Ministre de veiller au suivi permanent des programmes et projets relatifs au développement durable de l'agglomération de Touba-Mbacké.

Accélération de la transformation consensuelle du système éducatif national

Le Chef de l'Etat considère l'école comme le socle de la République et le creuset fondamental de notre commune volonté de vivre ensemble dans la paix, la prospérité partagée, le respect mutuel, la culture du mérite et de l'excellence. Il félicite les élèves ayant réussi aux différents examens organisés et les autres acteurs de la communauté éducative pour les efforts collectifs consentis, en vue du déroulement adéquat de l'année scolaire.

Il instruit les Ministres en charge de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et technique, et de l'Enseignement supérieur de procéder sans délai, sous la supervision du Premier Ministre, à l'évaluation globale de l'année scolaire 2025-2026 et d'engager les diligences nécessaires à l'orientation optimale des élèves et des nouveaux bacheliers.

En outre, il demande d'accélérer l'exécution des projets de constructions scolaires et d'achever, à temps, les chantiers universitaires. A cet égard, il se réjouit de la livraison officielle des infrastructures pédagogiques de l'Université du Sine Saloum El Hadji Ibrahima NIASS (USSEIN).

Le Président de la République engage le Gouvernement à poursuivre la transformation consensuelle du système éducatif national, en impliquant les enseignants, les acteurs privés de l'Ecole et toutes les autres parties prenantes.

Enfin, il annonce qu'il présidera, le jeudi 30 juillet 2026, en présence des membres du Gouvernement, la cérémonie de remise des prix aux Lauréats du Concours général, édition 2026.

Développement de l'innovation et de la recherche scientifique et technique

Le Chef de l'Etat informe le Conseil avoir présidé, le 21 juillet 2026, la Rentrée solennelle de l'Académie nationale des Sciences et Techniques du Sénégal sur le thème : « Construire une souveraineté alimentaire durable pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, au nom de la dignité ».

Après avoir félicité le Président et les membres de l'Académie pour leur parcours exceptionnel et leur contribution notable au développement scientifique et technique du Sénégal, il demande d'accroître ses moyens d'intervention, afin d'améliorer significativement son rôle dans la réalisation des projets et réformes de l'Agenda national de Transformation Sénégal 2050.

Il demande, notamment, d'accentuer la place des sciences et technologies dans le système éducatif, de développer les laboratoires et projets de recherche scientifique appliquée et technique et d'accélérer la transformation digitale du système éducatif et des établissements d'enseignement supérieur, ainsi que le déploiement d'un Plan national de développement de l'Intelligence artificielle.

Dans ce cadre, il demande de renforcer les ressources allouées à la recherche et à l'innovation, à travers la mise en place d'un Fonds national de promotion de la recherche et de l'innovation et d'engager une réflexion pour la mise en place d'un Conseil national de la Recherche et de l'Innovation.

Amélioration des relations entre l'Administration et les usagers du service public

Le Chef de l'Etat fait observer l'importance de l'évaluation continue de la qualité du service public au niveau territorial et dans les différents ministères. Il rappelle au Premier Ministre et au Ministre chargé de la Fonction publique l'importance d'organiser, avant la fin de l'année 2026, la 2^e Conférence des Administrateurs et Managers publics (CAMP) sur le thème de la « qualité du service public ». En outre, il informe le Conseil avoir reçu le rapport 2025 du Médiateur de la République et les rapports 2024 et 2025 de l'Observateur national des Lieux de privation de Liberté.

Après avoir engagé le Premier Ministre et les membres du Gouvernement à examiner avec diligence les dossiers objets de réclamations, le Président de la République indique l'impératif de corriger les manquements signalés et d'appliquer les recommandations formulées dans les différents rapports publiés. Il demande de veiller à l'amélioration des relations entre l'Administration et les usagers, d'engager la réflexion sur l'actualisation des missions et du cadre institutionnel du Médiateur de la République et d'accorder une attention particulière aux conditions de prise en charge et de détention au niveau des lieux de garde-à-vue et des établissements pénitentiaires.

Enfin, le Chef de l'Etat indique au Ministre de la Justice, l'urgence de veiller à : (i) l'instruction définitive des affaires en appel ; (ii) la révision du cadre réglementaire relatif

au traitement des personnes déficientes mentales ; (iii) la modernisation de l'Administration pénitentiaire, avec la finalisation des projets respectifs de statut des personnels et de Code pénitentiaire.

Phase finale des préparatifs des JOJ Dakar 2026

Le Chef de l'Etat note l'entrée dans la dernière phase des préparatifs des JOJ Dakar 2026, avec la réception des infrastructures sportives devant abriter les compétitions. Dans ce cadre, il demande au Premier Ministre, en liaison avec les Ministres chargés des Finances, de l'Intérieur, des Infrastructures, de la Jeunesse et des Sports, le COJOJ, les autorités administratives et les maires concernés, de prendre toutes les mesures requises pour finaliser, dans les meilleurs délais, les travaux routiers et d'aménagement complémentaires liés aux jeux. Il insiste sur la mobilisation des populations et l'implication des collectivités territoriales, pour une meilleure appropriation des JOJ.

Agenda du Président de la République, suivi de l'intégration, de la coopération et des partenariats

Le Chef de l'Etat salue le succès diplomatique du Sénégal lors de la 69^e session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenue le 19 juillet 2026 à Freetown, en Sierra Leone et marquée par un plébiscite sans précédent de notre pays, au plan de la diplomatie régionale.

Lors de ce sommet, ses Pairs l'ont choisi comme Président en exercice de la CEDEAO, pour un mandat d'un an. Ensuite, ladite conférence a entériné la désignation du Général d'Armée aérienne Birame DIOP, candidat du Sénégal, au poste de Président de la Commission de la CEDEAO, pour la période 2026-2030. Enfin, le Sommet a porté son choix sur notre pays pour jouer le rôle de Facilitateur dans le processus d'apaisement de la situation politique en Guinée Bissau.

Le Président de la République souligne que ces résultats sont le reflet du rayonnement diplomatique du Sénégal sur la scène régionale et le témoignage du rôle pionnier de notre pays dans la stabilité régionale et de l'approfondissement de l'intégration. A cet égard, il remercie les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO pour cette marque de confiance et félicite le Ministre chargé des Affaires étrangères ainsi que tous les autres membres du Gouvernement, pour leur contribution remarquable dans ce succès.

Il a clos sa communication avec la visite de travail, d'amitié et de solidarité, qu'il a effectuée au Mali le 28 juillet 2026, à l'invitation du Général d'Armée Assimi GOITA, Président du Comité national pour le Salut du Peuple.

AU TITRE DE LA COMMUNICATION DU PREMIER MINISTRE

Dans sa communication, le Premier Ministre est revenu sur les orientations pour le renforcement de la formation professionnelle et l'employabilité, en particulier pour les élèves en décrochage scolaire.

Il a fait constater qu'un tiers des jeunes âgés de 15 à 24 ans se trouve dans la situation de NEET (Ni en Emploi, Ni en Éducation, Ni en Formation). Il a insisté sur la nécessité d'une prise en charge, dès le cycle élémentaire, des enfants qui ne peuvent pas poursuivre leurs études pour diverses raisons, souvent d'ordre social, notamment par :

- le déploiement des projets « *Renforcement de l'équité, de l'inclusion sociale et scolaire* » et « *Daara atelier* » du « *Programme intégré de transformation de l'Education* » dans le cadre de l'Axe 2, Objectif stratégique 2.1 de l'Agenda national de Transformation Sénégal 2050 ;
- le recensement urgent, par tous les canaux disponibles, en collaboration avec les communautés, des enfants qui fréquentaient le CM2 au titre de l'année scolaire 2025/2026 et qui seront en décrochage scolaire pour l'année 2026/2027 ;
- la mobilisation des mécanismes de financement existants à travers des fonds d'appui.

Le Premier Ministre a annoncé que ce dossier sera inscrit à l'ordre du jour du Conseil interministériel habituel de préparation de la rentrée des classes. Il a, par ailleurs, rappelé les instructions qu'il a données lors du Conseil interministériel sur les examens et concours 2026, relatives au traitement des cas des 98 lycéens qui n'ont pu passer le baccalauréat pour des motifs liés à leur état civil.

Abordant le deuxième thème de sa communication axé sur la situation alimentaire et les réponses à la soudure, le Premier Ministre a souligné l'importance cruciale à accorder à la « *période de soudure* » (juin-juillet-août), qui constitue un cap très stressant pour les populations et le bétail.

Il a mis en exergue les derniers résultats de la session d'analyse du Cadre harmonisé sur la sécurité alimentaire, sous la houlette du Secrétariat technique du Conseil national de Sécurité alimentaire. Ces résultats font ressortir une dégradation significative de la situation alimentaire, avec une importante population en insécurité alimentaire sévère, localisée, notamment dans les Départements de Goudiry, Salémata, Bambey, Matam, Podor et Ranérou.

Pour assurer la prise en charge efficace de cette situation, le Premier Ministre a demandé au Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan de mobiliser d'urgence l'intégralité des fonds nécessaires à la couverture des besoins financiers identifiés par le Plan national de Réponses (PNR), principal référentiel des interventions en matière de gestion des crises alimentaires, nutritionnelles et pastorales.

Il a engagé toutes les structures intervenant dans ce cadre à veiller à la mobilisation proactive et efficace de leurs mécanismes d'intervention. Il s'agit, entre autres, du Fonds de Solidarité nationale (FNS), du Commissariat à la Sécurité alimentaire et à la Résilience du Sénégal (CSAR), du Conseil national de Développement de la Nutrition (CNDN), de l'Opération de Sauvegarde du Bétail (OSB) et du Programme national de Bourses de Sécurité familiale (PNBSF).

Enfin, le Premier Ministre a annoncé la tenue d'un Conseil interministériel d'évaluation de l'état de prise en charge de la situation alimentaire la semaine prochaine.

Il a clos sa communication en informant les ministres qu'une circulaire leur sera adressée incessamment, relative au suivi rapproché des entités placées sous leur tutelle technique, en ce qui concerne les décisions prises par les organes exécutifs, notamment du secteur parapublic, en matière de gestion des ressources humaines de leurs structures. Ces

décisions devront se conformer aux lois et règlements en vigueur, en veillant en particulier au strict respect des procédures édictées par la législation du travail.

AU TITRE DES COMMUNICATIONS DES MINISTRES

Le Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage a fait une communication sur la situation de la campagne agricole 2026/2027.

Le Ministre de l'Environnement et de la Transition écologique a fait une communication relative à la préparation de la campagne nationale de reboisement 2026, dont le lancement est prévu le 09 août 2026.

AU TITRE DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

Le Conseil a examiné et adopté :

- le projet de décret fixant les conditions d'exercice des activités de sécurité privée ;
- le projet de décret fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Conseil de Régulation des Activités de Sécurité privée (CRASP).

AU TITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Au titre du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan

- **Monsieur Mamadou Moustapha DIA**, Inspecteur des Impôts et des Domaines, précédemment Coordonnateur de la Cellule des Affaires domaniales et foncières, est nommé Directeur des Domaines, en remplacement de Monsieur Abdou GNING ;
- **Monsieur Abdourahmane BA**, Inspecteur principal des Douanes, précédemment Inspecteur des Finances, à l'Inspection générale des Finances, est nommé Directeur des Enquêtes douanières, en remplacement de Monsieur Ndiaga SOUMARE ;
- **Monsieur Papa Ibrahima SENGHOR**, Banquier, titulaire d'une Maîtrise en droit des affaires, est nommé Directeur général de la Société nationale de Recouvrement (SNR), en remplacement de Monsieur Babacar NDIAYE.

Au titre du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation :

- **Monsieur Kharouna TALLA**, Professeur titulaire en Physique des solides, matricule de solde n° 106 368/B, est nommé Directeur de l'Enseignement supérieur public, poste vacant ;
- **Monsieur Abdou Karim DIALLO**, Professeur titulaire des Universités, matricule de solde n° 605 855/C, est nommé Directeur des Etudes et de la Coopération, poste vacant ;

- **Madame Awa NIANC**, Professeur titulaire des Universités, matricule de solde n° 103 128/C est nommée Directrice des Affaires académiques et juridiques, poste vacant.

Au titre du Ministère de l’Energie et du Pétrole :

- **Madame Oumy Khairy DIAO DIOP**, titulaire d’un Master en Economie, Régulation et Energie, matricule de solde n° 675 936/I, est nommée Secrétaire permanent à l’Energie ;
- **Madame Fatou MBOW LY**, Ingénieur en Génie électrique, matricule de solde n° 765 771/E, est nommée Directeur général de l’Energie ;
- **Monsieur Papa Samba BA**, Ingénieur pétrolier, matricule de solde n° 746 089/H, est nommé Directeur général du Contrôle et de la Surveillance des Opérations ;
- **Monsieur Babacar CISSE**, Juriste et Expert de l’Aval pétrolier, matricule de solde n° 702 291/I, est nommé Directeur Approvisionnement, Transformation et Distribution ;
- **Monsieur Mbaye NIANC**, Ingénieur pétrolier, est nommé Directeur du Contrôle et de la Surveillance des Opérations pétrolières et gazières ;
- **Madame Fatou THIAM SOW**, Ingénieur statisticien, matricule de solde n° 617 898/E, est nommée Directeur de la Planification, des Etudes et du Suivi-évaluation ;
- **Madame Yaye Catherine DIOP**, Ingénieur énergéticien, matricule de solde n° 765 770/F, est nommée Directeur de la Transition énergétique ;
- **Monsieur Fodé NDAO**, Juriste, matricule de solde n° 766 439/C, est nommé Chef de l’Unité d’Exécution et de Gestion du Comité d’Orientation stratégique du Pétrole et du Gaz (GES-PETROGAZ) ;
- **Monsieur Cheikh BA**, Spécialiste en Sécurité d’Etat, est nommé Inspecteur des Affaires administratives et financières ;
- **Madame Néné SIDIBE NIANC**, Professeur d’Enseignement secondaire en Gestion, matricule de solde n° 625 265/H, est nommée Inspecteur technique ;
- **Monsieur Ibrahima NOBA**, Ingénieur pétrolier, matricule de solde n° 767 774/D, précédemment Directeur Exploration et Production, est nommé Directeur général des Hydrocarbures, en remplacement de Monsieur Thierno Seydou LY, appelé à d’autres fonctions ;

- **Monsieur Mactar NDIAYE**, Ingénieur électromécanicien, précédemment Conseiller technique électricité, est nommé Directeur de l'Electricité, en remplacement de Monsieur Cheikh Moulaye Idrissa Fall ;
- **Monsieur Cheikh Tidiane Sarr THIAM**, Expert juriste, est nommé Directeur de la Stratégie et de la Réglementation ;
- **Monsieur Ababacar GUEYE**, Maître de conférences en droit public, matricule de solde n°775 770/E, est nommé Président du Conseil d'Administration du Fonds spécial de Soutien au secteur de l'Energie (FSE), en remplacement de Monsieur Mamane DJITTE appelé à d'autres fonctions ;
- **Monsieur Cheikh Oumar TALL**, Expert financier, est nommé Président du Conseil de Surveillance de l'Agence nationale des Energies renouvelables (ANER), en remplacement de Monsieur Adama DIAWARA.

Au titre du Ministère de la Communication et des Relations avec les Institutions

- **Madame Seynabou MBAYE**, Professeur d'Enseignement secondaire, matricule de solde n° 602 246/D, est nommée Directeur des Relations avec les Institutions ;
- **Monsieur Habibou DIA**, Spécialiste en Journalisme et Communication, matricule de solde n° 763986/C, est nommé Directeur de la Communication.

Au titre du Ministère de la Jeunesse et des Sports :

- **Madame Marième Kane DIALLO**, Sociologue des Organisations et du Travail, matricule de solde n° 618 298/L, est nommée Directeur des Ressources humaines et de la Formation, poste vacant ;
- **Madame Marième DIENG**, Experte en Entrepreneuriat et Employabilité, est nommée Directeur de la Promotion de l'Entrepreneuriat et des Partenariats, poste vacant.

Au titre du Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme :

- **Monsieur Ibrahima Sory SARR**, Planificateur, matricule de solde n° 615 808/F, est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Equipement, poste vacant ;
- **Monsieur Baba NDOYE**, Cadre en Tourisme, matricule de solde n° 611 817/H, est nommé Inspecteur des Affaires administratives et financières, en remplacement de Monsieur Mohamed Lamine DIOP.

Au titre du Ministère de l'Éducation nationale

- **Madame Tabaski BA**, titulaire d'un Master en Administration des Affaires Marketing et Communication, est nommée Directeur général de l'Agence nationale de la Petite enfance et de la Case des Tout-Petits, en remplacement de Madame Yaye Khadidiatou Djamila DIALLO.

Bacary SARR,
Ministre de la Communication et des Relations avec les Institutions,
Porte-Parole du Gouvernement